



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS
DE LA FONCTION PUBLIQUE**
20 Rue Vignon – 75009 PARIS
Mail : fgrfp@wanadoo.fr
Site internet : fgrfp.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Austérité inacceptable !

Toujours les mêmes ...

Le gouvernement vient d'annoncer le gel des pensions jusqu'en octobre 2015. Cette mesure représentera une nouvelle ponction de 1,3 milliard d'euros pris dans la poche des retraités.

Pour une retraite moyenne de 1300 €, elle se traduira par une perte de 100 € sur 12 mois et cette perte se répercutera les années suivantes puisqu'à priori elle ne sera jamais rattrapée.

Après la suppression de la demi-part pour les veufs et veuves, la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie), la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de trois enfants, le blocage des tranches d'impôt sur le revenu pendant deux ans, l'addition est lourde pour tous les retraités et dramatiquement lourde pour les pensions les plus basses !

Par ailleurs la décision de poursuivre le gel du point d'indice fonction publique, ajoutée aux nouvelles mesures contenues dans la réforme des retraites 2013, va réduire encore la pension des futurs retraités.

C'est bien à une véritable cure d'austérité que sont soumis l'ensemble des 15 millions de retraités comme les bénéficiaires des prestations sociales, austérité qui entraînera la baisse automatique de la consommation aggravant la spirale infernale de la récession et du chômage.

La FGR-FP dénonce le choix politique de faire payer la crise à ceux qui n'en sont pas responsables et considère qu'une véritable réforme fiscale reste à faire pour permettre une taxation plus juste et plus solidaire (suppressions de niches fiscales, taxation du patrimoine) et que d'autres sources de financement sont possibles pour la protection sociale.

Les banques et les fonds financiers qui ont profité de la crise qu'ils ont créée doivent être mis à contribution pour la résorber. Parce que socialement injustes et économiquement inefficaces, pour la FGR FP ces mesures d'austérité sont inacceptables. Elle participera aux actions mises en œuvre par les organisations syndicales pour les refuser.

Paris le 24 avril 2014
Annick MERLEN Secrétaire Générale
Tel : 01 47 42 80 13